

**COMMUNE  
DE  
FEROLLES  
45150**

**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 DÉCEMBRE 2017**

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 09 décembre 2017, s'est réuni le vendredi 15 décembre 2017 à 19 heures, Salle du Conseil, en séance ordinaire publique, sous la présidence de Monsieur David DUPUIS, Maire de Férolles.

Présents : M. BERTRAND Laurent, M. BOCQUEZ Olivier, M. BOITARD Jean François, M. DELALOY Philippe, M. FARDEAU Bruno, Mme JANVRIN Anne-Marie, M. KIM Kech Meng, M. LEBOEUF Arnaud, Mme MARPEAUX Jocelyne, Mme MOIZARD Dominique, Mme POPLAIN Sylvie, M. SORET Rémi, Mme THEBAULT Sidonie.

Absente excusée : Mme BRILLANT Nathalie donne pouvoir à Mme POPLAIN Sylvie.

Le quorum étant atteint (article L. 2121-17 du CGCT), le Conseil Municipal peut délibérer.

M. DELALOY Philippe est nommé Secrétaire de séance.

Le compte rendu du 15 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

**COMMUNE**

**AUTORISATION DE MANDATER ET PAYER DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT À HAUTEUR DE 25 % DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT OUVERTS EN 2017**

Monsieur le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales :

« Jusqu'à l'adoption du budget l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférent au remboursement de la dette.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement. »

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 126 500,00 €, soit 25% de 504 481,62 €.

Le Conseil Municipal, autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à liquider et mandater les dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif 2018 de la commune, dans les limites fixées par la réglementation, soit à une hauteur de 25 % des crédits réels ouverts en section d'investissement en 2017 (hors crédits afférent au remboursement de la dette), soit un montant de 126 500 €.

**CONVENTION AVEC L'UNA DE TIGY**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention tri annuelle avec l'UNA (Union Nationale de l'Aide, des soins et des services aux domiciles) du canton de Jargeau arrive à échéance le 31 décembre 2017.

À l'issue de la rencontre entre les différents maires de l'ancien canton de Jargeau (Darvoy, Férolles, Jargeau, Neuvy en Sullias, Ouvrouer Les Champs, Sandillon, Sigloy, Tigy, Vannes sur Cosson et Vienne en Val), il a été décidé de reconduire à l'identique la subvention respective des communes adhérentes, à savoir participation au prorata du nombre d'habitants sur la base de 1 € par habitant. Soit, un montant de 1 280 € pour la commune de Férolles.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la convention proposée par l'UNA pour une durée de 3 ans.

**VOTE DES TARIFS ALSH 2018**

Il est proposé aux membres présents de délibérer sur les tarifs de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

Madame POPLAIN présente les nouveaux tarifs. Dans un souci de facilité pour les familles, les tranches ont été révisées en fonction des barèmes familiaux et de la grille tarifaire appliquée par le SIRIS pour la garderie.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'appliquer ces nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les nouvelles grilles tarifaires seront disponibles en mairie et sur le site de la Commune ([www.ferolles.fr](http://www.ferolles.fr))

**VOTE DES TARIFS COMMUNAUX 2018**

Monsieur le Maire invite l'assemblée à débattre sur les tarifs des locations de salles et barnum : Après en avoir délibéré à 1 abstention et 14 voix pour, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de locations des salles communales comme suit :

	Barnum	Salle des Fêtes		Maison des Associations	
	Habitants de Férolles	Habitants de Férolles	Hors Commune	Habitants de Férolles	Hors Commune
<b>Location 1 journée</b>	35 €	270 €	550 €	150 €	320 €
<b>Location 2 jours consécutifs</b>	50 €	370 €	750 €	230 €	520 €
<b>Location 3 jours consécutifs</b>	50 €	470 €	750 €	310 €	520 €
<b>Manifestations à but lucratif</b>		650 €		350 €	
<b>Caution</b>	250 €	270 €	550 €	140 €	300 €

## **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LOGES**

Monsieur le Maire présente, pour information, le rapport d'activités 2016 de la Communauté de Communes des Loges.

## **EAU**

### **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE (RPOS) 2016**

Monsieur le Maire rappelle que la réglementation sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 ainsi que le Code Général des Collectivités Territoriales imposent la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable et sa présentation à l'assemblée délibérante. Dans ce rapport, sont reprises les caractéristiques techniques du service, la tarification, le financement des investissements ainsi que les indicateurs de performance.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différents chapitres de ce rapport, et après en avoir délibéré, approuve ce rapport à l'unanimité.

## **ASSAINISSEMENT**

### **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (RPOS) 2016**

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire présente le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif pour l'année 2016. Dans ce rapport, sont reprises les caractéristiques techniques du service, la tarification, le financement des investissements ainsi que les indicateurs de performance.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différents chapitres de ce rapport, et après en avoir délibéré, approuve ce rapport à l'unanimité.

### **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (RPOS) DU SIA 2016**

Monsieur le Maire présente le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif du Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIA) pour l'année 2016. Dans ce rapport, sont reprises les caractéristiques techniques du service, la tarification, le financement des investissements ainsi que les indicateurs de performance.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différents chapitres de ce rapport, et après en avoir délibéré, approuve ce rapport à l'unanimité.

### **RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SERVICE SPANC 2016**

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités 2016 du SPANC relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement non collectif géré par la communauté de Communes des Loges. Dans ce rapport, sont reprises les caractéristiques techniques du service, la tarification ainsi que les indicateurs de performance.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différents chapitres de ce rapport, et après en avoir délibéré, approuve ce rapport à l'unanimité.

## **AFFAIRES DIVERSES**

- Demandes de subvention de l'association ADM VAL-FORÊT. Cette demande sera transférée au CCAS.
- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de remerciements pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle à une étudiante de Férolles dans le cadre d'un voyage sur les rives du Mékong.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Mme POPLAIN informe l'assemblée que la récolte de denrées au profit de la Banque Alimentaire a atteint 150 kg. Et note une très forte implication des élèves de l'école maternelle et primaire.
- M. DELALOY fait part de la dangerosité d'une barrière accidentée route de la Ferté.
- M BOITARD informe le conseil de la première réunion de travail du comité syndical du SIRIS concernant la réflexion sur le maintien des NAP pour la rentrée scolaire 2018.
- Mme THEBAULT fait le point sur les différentes réunions auxquelles elle a participé (Commission des finances CCL, PETR)
- Mme MARPEAUX fait également le point sur les différentes réunions auxquelles elle a participé (SICTOM, APPROLYS)